

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 09 Novembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 13	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 13

DATE DE LA CONVOCATION : 02 Novembre 2023
--

L'an deux mil vingt trois
et le neuf novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette
commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par
la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la
présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

Étaient présents : Agnès NELIAS - Olivier AIGLON -
Frédérique BARNOUD - Valérie DEJOUR - Yves BELTRAN -
Fabien CAFFIER - Christian RULLIAT - Fabrice FOURDIN -
Jocelyne DAVIRON RADIX - Fanny CHABRAN - Guy
L'HOPITAL - Virginie BLUM - Pierre DURAND

Secrétaire de séance : Valérie DEJOUR

D/2023-105

Objet de la délibération : Autorisation à Madame la Maire pour la signature de la convention de fourniture d'énergie calorifique avec Monsieur CHAKMA Karna Kishore, pour le logement situé au-dessus du comptoir d'YZERON

Madame la Maire rappelle que par délibération du 12 septembre 2023, le Conseil Municipal a autorisé la signature de la convention de fourniture d'énergie calorifique avec M. CHAKMA Karna Kishore, au titre du restaurant Le Comptoir d'YZERON, situé 4 Place centrale. Cette convention a été modifiée de la surface concernant les locaux du restaurant.

Madame la Maire présente la convention à intervenir concernant l'appartement situé au-dessus du restaurant. Cette convention précise notamment, les responsabilités et obligations de chacun, les modalités de relevé des compteurs et de facturation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 13 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

AUTORISE Madame la Maire à signer avec Monsieur CHAKMA Karna Kishore, la convention ci annexée à la présente délibération, pour la fourniture d'énergie calorifique, dans le logement situé au-dessus du restaurant Le Comptoir,

AUTORISE Madame la Maire à signer tout document afférent à la présente décision,

CHARGE Madame la Maire de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Valérie DEJOUR Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
------------------------------	---	---------------------------------	---

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : - 1 DEC. 2023
Publication ou notification du : - 1 DEC. 2023
Publication site internet le : - 1 DEC. 2023
Affichage liste des délibérations le : 17 NOV. 2023